







Communiqué de presse - 16 septembre 2024

Les partenaires des filières bio d'Auvergne-Rhône-Alpes déclinent la campagne #Bio Réflexe pour sensibiliser les consommateurs sur les bienfaits du manger bio et local dans la région

En Auvergne-Rhône-Alpes comme au niveau national, la consommation de produits bio baisse en 2023. Selon le 21ème baromètre annuel de perception et de consommation des produits biologiques en France réalisé par l'Agence bio, les Français conservent une bonne connaissance des labels ou certifications mais y prêtent moins attention lors de leurs courses alimentaires. Ils sont 93% à connaître le label AB mais ils sont 60% à y prêter attention au moment de l'acte d'achat (en baisse de 5 points par rapport au baromètre précédent).

Les Français manquent d'information sur les garanties du bio en termes d'impact sur la santé et l'environnement. Un Français sur deux exprime des doutes sur la véracité du bio. Ils sont seulement 41% à considérer qu'ils ont assez d'informations concernant l'impact du bio sur la santé et ce chiffre est porté à 39% concernant l'impact environnemental.

#BIO RÉFLEXE : une campagne collective initiée par l'Agence BIO

Créée en 2022, la campagne #BIO RÉFLEXE est un acte fort inédit pour soutenir le développement et la promotion du bio en France. C'est la première fois qu'une action d'une telle ampleur a pour objectif de sensibiliser les Français aux bienfaits de l'agriculture biologique pour l'Homme et pour la planète. La campagne interpelle le consommateur pour lui rappeler que consommer bio est une démarche durable et respectueuse du vivant et que chaque dépense en bio permet un retour sur investissement environnemental. Le #Bio Réflexe appelle à un engagement citoyen pour transformer ses habitudes de consommation et soutenir la transition écologique. En 2024, l'Agence Bio pilote la 3ème vague de sa campagne #BioReflexe.

Une campagne originale en 3 phases médiatisée sur toute l'Auvergne-Rhône-Alpes

En 2023, la région Auvergne-Rhône-Alpes est toujours la troisième région en nombre d'exploitations agricoles certifiées bio avec 8348 fermes. Elle reste la première région en nombre d'entreprises bio, avec 3554 opérateurs recensés. La campagne #BIO RÉFLEXE régionale se déroule en 3 phases de septembre à décembre.

La première phase a débuté le 9 septembre 2024 avec la diffusion de 3 films de 30 secondes, mettant l'accent sur 3 filières (lait, céréales et arboriculture). Ces films retracent les conditions de travail mais avant tout l'engagement des agriculteurs bio, et tous les efforts fournis pour produire des aliments respectueux du bien-être animal, de la biodiversité et des sols, et ainsi offrir à tous les consommateurs le bien-manger. Tournés chez des agriculteurs et transformateurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes, ces 3 films se veulent au plus proche de la réalité régionale, avec l'humain comme ADN principal et un fil conducteur "de la fourche à la fourchette". Diffusion sur France 3 Région, programmatique & réseaux sociaux et DOOH (gares et centres commerciaux)



La seconde phase se base sur une enquête consommateur, diffusée en octobre via le web, afin de cibler au maximum les motivations des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes à consommer des produits bio.

La dernière phase se concentre sur novembre, avec la diffusion via le web et les réseaux sociaux de 3 portraits authentiques d'habitants de la région, aux profils différents, façon "Home Tour". Le but étant de créer de la proximité avec le grand public, de renforcer l'attractivité du bio via des contenus immersifs et d'inciter à mettre en place de nouveaux réflexes bio. Le consomm'acteur peut ainsi s'identifier à un mode de vie qui lui ressemble.

Ce dispositif régional d'envergure, mobilisant 150 k€ en provenance de l'État, vise à toucher plus de 2,6 millions de contacts et générer plus de 15 millions de vues.

Les derniers chiffres de la bio en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2023, on enregistre une perte de 3628 ha qui ne sont plus certifiés AB (-1,15% de SAU bio). Malgré cette baisse, la région Auvergne-Rhône-Alpes conserve sa 3ème place en SAU bio totale au niveau national. En part de surface bio (% de SAU bio), elle arrive en revanche à la 5ème place.

Côté transformation, la région Auvergne-Rhône-Alpes reste la première région en nombre d'entreprises de l'aval certifiés bio avec 3554 opérateurs en 2023. Néanmoins, elle connaît une baisse du nombre d'entreprises certifiées depuis 2021 (-4% par rapport à 2022). Le nombre d'entreprises de l'aval qui ont arrêté le bio ou arrêté leur activité continue d'augmenter en 2023.



Trois partenaires, pilotes de la campagne

La FRAB AuRA ou fédération régionale d'agriculture biologique en Auvergne-Rhône-Alpes agit pour le développement d'une agriculture et d'une alimentation d'intérêt général. La FRAB AuRA et ses 8 groupements départementaux (GAB) réunissent 1300 productrices et producteurs bio ainsi que des acteurs qui portent les valeurs de la bio pour le développement de territoires durables. Ses équipes travaillent depuis la production jusqu'à la consommation pour développer l'agriculture et les filières bio dans un projet global pour une économie durable et équitable sur les territoires.



Le Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes est l'association régionale des professionnels du bio : transformateurs et distributeurs régionaux des produits issus de l'agroalimentaire, cosmétique, hygiène et textile. Son rôle auprès de ses 300 entreprises adhérentes :



- •Promouvoir l'agriculture biologique et ses labels
- Soutenir le développement économique des entreprises
- •Structurer la filière biologique de l'amont à l'aval
- •Favoriser l'émergence d'innovations
- •Animer et mettre en relation un réseau d'entreprises



La Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes investit 3 missions :

- Une mission consultative portant l'intérêt général de l'agriculture : elle donne son avis et prend position sur toutes les décisions et orientations concernant l'agriculture et le monde rural, auprès des services de l'Etat en région, du Conseil régional, des partenaires économiques et sociaux régionaux.
- Une mission de développement auprès des acteurs régionaux et des filières que réseau



des Chambres d'agriculture accompagne, conseille, forme et informe.

• Une mission de coordination des Chambres départementales d'agriculture.

Vos contacts presse :

Charlotte Bonnet, Responsable communication de la FRAB AuRA 06 09 98 25 97 - charlotte.bonnet@aurabio.org

Garance Grenier, Chargée de communication du Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes 06 29 16 22 60 - ggrenier@cluster-bio.com



Une campagne financée par :



